

n°73 - Juin 2025

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon



photo FALW 2025 par BL - rendez-vous en page 4

TRIMESTRIEL N°73 / 2^e trimestre 2025
Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin - UCW / Rue Surllet, 20 - 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

SOMMAIRE

COCORICO Magazine

3 ON RATAKE È WALON !
Rentrée du CRIWE 2025-2026

16 TCHIN.NE DÈS WALONS
AVOU LÈS PICÂRDS (2)

4 FÊTE AUX LANGUES
l'édition 2025 à Namur

18 LI SINGLÉ D' BWÈS
25^e édition 2024 - 2025

6 89^E GPRA
Règlement et inscriptions

20 STAGE ADOS
infos et inscriptions

11 CALENDRIER
du GPRA 2025-2026

22 88^E GPRA
résultats et photos

12 INTERVIEW
Les Marmots de Gougnes

**Envoyez-nous
vos articles !**

secretariat.ucw@gmail.com

Le journal du bilinguisme wallon

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de
la Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil
des langues régionales
endogènes

Siège Social et rédaction :

Rue Surllet, 20 - 4020 LIEGE
04/342 69 97
secretariat.ucw@gmail.com
www.ucwallon.be

Editeur responsable :

Paul LEFIN
04/342 69 97
Rue Surllet, 20 - 4020 Liège

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Comité de rédaction :

Michel HALLET
Bernard LOUIS
Christian ROBINET
Johan VIROUX
Jacques WARNIER

Mise en page :

Nathalie Valkenborgh
www.natnouch.be

Imprimé par :

AZ PRINT
6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
04/364 00 30

ABONNEMENTS :

4 numéros par an : 10 €
à verser sur le compte
BE90- 0012-7404-0032
de UCW éditions

Walo+



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la
Direction générale de la Culture – Service général des Arts de la Scène – Service Théâtre

ON RATAKE È WALON!

CRIWE
2025-2026

RENTÉE

LE 16 OCTOBRE 2025 À L'ECCSA

RUE GEORGES SIMENON 13 4020 LIÈGE

LE JEUDI DE 18H30 À 20H30

- NIVEAU DÉBUTANT
- NIVEAU INTERMÉDIAIRE
- PERFECTIONNEMENT
EN MODULES

PARTICIPATION
15 €

BONDJÔ
TURTOS

INSCRIPTIONS PAR MAIL OU TÉLÉPHONE
SECRETARIAT.UCW@GMAIL.COM
04/3426997





La FALW 2025 à Namur

La dixième édition de la Fête aux langues régionales de Wallonie s'est déroulée durant toute la journée du samedi 24 mai à Namur, en la Nef (ancienne église Notre-Dame d'Harscamp désacralisée).

L'espace était divisé en deux : à partir du chœur (consacré aux stands des associations partenaires) et tout le long de la nef (c'est le cas de le dire), on avait vue sur un vaste podium. De l'autre côté (côté entrée / sortie), c'était le bar et un espace plus petit où eurent lieu les remises de prix.

Sur le podium, après les discours d'ouverture de Joseph Dewez, président des *Rèlis namurwès* et Charlotte Bazelaire, bourgmestre faisant fonction, après la labellisation de la commune d'Aiseau-Presles comme ayant dit oui aux langues régionales, on assista à une conférence audio-visuelle (les paroles des chansons étaient affichées en grand) sur la chanson wallonne, conférence menée par les chanteurs Laurent Hendschel et Xavier Bernier, avec participation du public qui votait à l'aide de panneaux oui / non. Côté entrée, c'était une animation pour les jeunes, conduite par Joëlle Spierkel, « Su lès rotes des caracoles ».



Après la pause (il y avait un food-truck devant l'église), eut lieu le concours de chansons sur le podium : quatre finalistes interprétaient deux chansons inédites chacun : Yves Bellens, La Rawette, Solia Cubana et Olivier Terwagne. Le prix du jury fut attribué à Olivier Terwagne (une chanson écrite par Roland Thibeau et l'autre par Jacques Desmet) tandis que celui du public fut attribué à Yves Bellens qui avait amené ses supporters.

Parallèlement, de l'autre côté, furent remis les prix pour les meilleures créations de *noûs mots* (il s'agit d'un concours de néologismes consacré cette année au thème de la musique) et le prix du marathon de lecture (*lire sins r'lache*) auquel avaient participé une dizaine de bibliothèques.

Il s'agissait, pour chacune d'elles, de constituer le plus grand nombre de maillons d'une chaîne de lectrices et lecteurs ; un jury attribuait aussi des prix individuels d'interprétation. Dans leur catégorie, la bibliothèque communale de Sivry-Rance et celle de Courcelles furent victorieuses. Pour les prix d'interprétation, citons les premiers prix de Flora Beulens et Francine Palem (bibliothèque communale de Theux).

Un nouveau prix fut également attribué cette année par la Fédération Wallonie-Bruxelles, celui de l'initiative pédagogique, destiné à mettre en valeur des projets éducatifs innovants concernant les langues régionales. Parmi quatre projets, c'est celui de l'Asbl CREE de Joëlle Spierkel qui triompha. Il consiste en un cahier d'activités encore inédit, *Pokète et Posko*.

La Fête prit fin avec deux magnifiques spectacles sur le podium : Le groupe *Loriot*, Xavier Bernier (Crupet-Assesse) et son accordéoniste, interpréta les chansons de Xavier, puis Guy Cabay (Polleur), parrain de la fête, entouré de ses musiciens, dont son fils, interpréta ses grands succès. Malheureusement, ce fut devant un public réduit, étant donné la durée de la manifestation.

Au moment où je partis, quelques-uns prenaient le dernier verre au bar et le groupe namurois *La Rawette* continuait à jouer inlassablement.

BL



Guy Cabay



Loriot



Solia Cubana

89^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2025 - 2026

Art. 1 :

L'Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le «Grand Prix du Roi Albert I^{er}» dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateur en langues régionales,
- b) de donner aux manifestations concernées un réel caractère culturel,
- c) de désigner, impérativement, **la meilleure** troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- b) ou portant le titre de «Société Royale».

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe.

Elle sera en outre attentive aux deux aspects suivants :

- a) **un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.**
- b) **si un comédien(ne) doit être remplacé(e) au cours du Tournoi, son cercle en avisera l'UCW sans délai ainsi que le président du jury pour approbation du motif de défection.**

Un metteur en scène ne peut mettre en scène qu'UN spectacle participant au tournoi.

Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en une phase.
 - Les œuvres présentées n'auront pas été interprétées par la compagnie participante au Grand Prix du Roi Albert I^{er} au cours des dix dernières sessions.
 - Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente.
- Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.**

La durée du spectacle hors entractes ne devra pas excéder 135min.

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à la disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, qui permette des débats en toute discrétion.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} adresseront leur candidature :

- Par simple lettre adressée à : Secrétariat UCW, Rue Surlet 20 à 4020 Liège ;
- Par mail : secretariat.ucw@gmail
- Ou par téléphone au 04/342.40.00

A PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2025

Et : le formulaire officiel de l'UCW prévu à cet effet devra être envoyé pour le 1^{er} décembre 2025 au plus tard avec les deux exemplaires de la brochure de l'œuvre présentée.

Art. 6

Seront rejetés d'office les œuvres, musicales (opérettes, comédies musicales et pièces à séquences chantées) et les spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteur des pièces interprétées incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- **En cas de gala final**, les droits d'auteur sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne

Art. 7 :

A. le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité, la voix du Président est prépondérante.

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux connaître la troupe et à l'aider ainsi à progresser. Les représentations vues seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.

- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option de mise en scène, adaptation de la distribution, cohérence ...
- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2^{ème} et le 3^{ème} Prix. Il pourra également attribuer des prix spéciaux aux participants, notamment :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...)
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision et pertinence technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation en langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW : 1^{er} Prix de 1000 euros, 2^{ème} prix de 700 euros et 3^{ème} prix de 400 euros.

Le jury décernera, impérativement, la Coupe **au spectacle** qu'il aura jugé le meilleur et attribuera un deuxième et un troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le président et le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de 400 euros maximum, pour la troupe lauréate et **sur présentation de factures du transporteur**, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au siège social de l'Union Culturelle Wallonne : Rue Surllet 20 – 4020 Liège – 04/342 69 97, **pour le 06 juin 2026, tout dernier délai.**

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l'Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura (ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront **une prime à la participation de 300 euros.**

Eventuellement :

- S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribue un prix.
- Des prix spéciaux à tous les participants.

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance solennelle de remise de la Coupe.

Art. 14 :

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert 1^{er} et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert 1^{er} doit être adressée au Secrétariat général :

**Rue Surllet 20
4020 Liège**

DEMANDE D'INSCRIPTION

Le Cercle Dramatique
fondé en
de (code postal et localité)

Pose sa candidature pour sa participation au Grand Prix du Roi Albert Ier, session 2025/2026

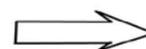
Les soussignés déclarent avoir pris connaissance du Règlement général et y adhérer sans réserve.
 Ils certifient que la société remplit les conditions requises par les articles 2 et 3 du règlement. Ils joignent à la présente 2 brochures de la pièce présentée pour le Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie.

Fait de bonne foi àle.....2025

	Le Secrétaire :	Le Président :	Le Trésorier
nom			
prénom			
adresse			
n°			
Code postal			
Localité			
tél			
	le metteur en scène :		la personne à laquelle toute correspondance doit être adressée :
nom			
prénom			
adresse			
n°			
Code postal			
Localité			
tél			

Nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et du compte financier sur lequel devra être versé le montant des frais de transport (voir article 11 du règlement).

Nom - Prénom		
Adresse		
N° de compte:		
Au nom de		
Date de la prestation du Tournoi :	Le	à h
Adresse et dénomination de la salle où se donnera le spectacle		



CADRE RESERVE A L'UNION

Documents reçus le : Brochures reçues le :

Remarques :

1. LISTE DES ACTRICES ET DES ACTEURS*

NOM	PRÉNOM	ÂGE	RUE/AV./BD	N°	CODE POSTAL	LOCALITÉ

(Éventuellement utiliser une feuille annexe s.v.p.)

2. TITRE DE LA PIÈCE PRÉSENTÉE AU TOURNOI :

.....

AUTEUR (et éventuellement, adaptateur)

.....

3. SOCIÉTÉ D'AUTEUR :

SACD

SABAM

AUCUNE

4. DISTRIBUTION DU SPECTACLE :

NOM	RÔLE TENU

NOM	RÔLE TENU

5. AVANT LE DÉBUT DU SPECTACLE SOUHAITEZ-VOUS LA PRÉSENCE DU JURY SUR SCÈNE ?

OUI - NON

Note déontologique concernant les participants :

Toute information via les médias relative à la préparation, au déroulement et aux prolongements du GPRA devront nécessairement concerner l'ensemble du concours et l'action de l'Union.

Les dirigeants des cercles s'engagent à faire respecter ce point essentiel par l'ensemble de leurs membres.

A

Signatures

le / / 2025

le secrétaire

le président

Important : cette fiche doit être correctement et complètement remplie pour être acceptée!! Une copie de ce document sera remise au délégué du G.P.R.A. par le Secrétariat général Rue Surlat 20 à 4020 Liège.



Calendrier 2025-2026

**GRAND PRIX
DU ROI ALBERT I^{er}**

89^{ème} SESSION

- ***Mercredi 01/12/2025***

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

- ***Du vendredi 01/08/2025
au samedi 11/04/2026***

89^{ème} GPRA

- ***Au plus tard le samedi 11/04/2026***

(Lors de la dernière séance du GPRA).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

- ***Lundi 13/04/2026***

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

- ***Samedi 25/04/2026***

Réunion du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général, du jury et des troupes participantes.

- Le festival de clôture aura lieu le ***samedi 30 MAI 2026 à 15h***

Questions aux Marmots de Gougnies

Dans le cadre de nos rencontres trimestrielles au travers de nos cinq fédérations wallonnes, nous nous sommes arrêtés dans le beau village de Gougnies, en province du Hainaut.



Nous avons eu le plaisir de rendre visite à Pol Soumillon, metteur en scène et responsable de la troupe « Walon d'avant tout », accompagné de sa charmante épouse et de Louis, un jeune comédien enjoué et motivé de la troupe « Les Marmots de Gougnies », dont Pol s'occupe également depuis près de 10 ans.

Origines et fonctionnement de la troupe « Les Marmots de Gougnies »

À la base, cela ne devait être qu'une expérience unique, en préambule à un spectacle du cercle « Walon d'avant tout » de Gougnies.

Après une brève interruption suite au décès du metteur en scène, j'ai repris les rênes de la troupe « Walon d'avant tout » avec certains anciens comédiens. Au fil du temps, la troupe s'est enrichie de nouvelles venues. J'ai relancé ces activités en 2013, et notre premier spectacle, « Mam'zèle Duchesse » de Christian Derycke, a été un franc succès.

L'année d'après, j'ai eu cette idée, dans le but de perpétuer le wallon et d'y amener un public plus jeune, de faire un préambule au spectacle des adultes en proposant une première partie avec des déclamations présentées par des enfants. Mon but était aussi de faire découvrir aux enfants la beauté de la langue wallonne et le plaisir d'être sur scène. J'ai alors contacté quelques jeunes en leur demandant s'ils seraient intéressés à faire quelques déclamations en



ouverture de rideau. C'est ainsi que nous avons débuté en 2014.

Puis, en préparation du spectacle suivant, les enfants m'ont dit : « C'est bien de faire des poèmes et des déclamations, mais très honnêtement, en vous voyant jouer, ça nous donne envie aussi. » Je suis donc parti à la recherche de nouveaux jeunes qui ont très vite accepté de se joindre au projet. Dans les premiers temps, je cherchais des pièces en un acte dans le répertoire wallon que les enfants pouvaient interpréter en ouverture de rideau.

Cela a très bien fonctionné, ce fut un véritable succès, et de nombreux jeunes ont voulu se joindre à nous. Maintenant, j'écris le spectacle moi-même. C'est toujours un spectacle d'une trentaine de minutes, et mon écriture dépend du nombre de participants et de la personnalité de chaque comédien. J'essaie ainsi de leur faire un rôle sur mesure qui est proche du caractère de l'enfant.

Il y a une idée qui me vient, et je développe autour. Les thèmes abordés sont différents d'une fois à l'autre. Le prochain thème sera « Lès Djon.nes d'asteûre » et abordera le choc générationnel. Par exemple, nous aurons un personnage qui sera un militaire rigide et très à cheval sur les principes, face à des jeunes avec la mentalité actuelle.

La précédente pièce était « Dalâdje à l' maujo comune », où une personne qui n'avait pas eu son terrain à cause d'un projet immobilier a voulu se venger en mettant le feu à la maison communale. Le conseil communal se réunissait alors dans la salle des fêtes devant le public pour débattre de la situation.



On assistait ainsi à une représentation où les spectateurs étaient complètement impliqués dans l'action.



Provenance des enfants

Ils proviennent de la région au sens large. Nous avons ainsi une enfant qui est la camarade de classe d'une autre jeune comédienne et qui a voulu faire l'expérience du wallon et surtout l'expérience de la scène. Elle habite du côté de Marcinelle.

Motivation des enfants

La motivation des jeunes est toujours aussi vive, et ils sont toujours demandeurs. Maintenant, le panel change. Les enfants grandissent, ils font des études qui ne leur permettent plus d'être aussi disponibles. Mais je reste très optimiste car le roulement se fait sans problème et les jeunes sont très volontaires en tout cas. La graine étant semée, ils reviendront peut-être plus tard pour jouer avec les adultes dans la troupe « Walon d'avant tout ».

Apprentissage du wallon

Certains enfants qui participent aiment le jeu, soit parce qu'ils viennent voir déjà un parent sur scène, soit parce qu'un camarade participe déjà et qu'ils aimeraient en faire de même. Pour le parler wallon, pour beaucoup, on apprend en répétant. Certains ont évidemment déjà un bagage ; ils habitent dans la région, leurs parents parlent wallon avec leurs propres parents, donc les enfants sont en quelque sorte initiés de façon indirecte, mais ce n'est pas le cas pour la majorité des jeunes.



C'est vrai qu'ils ont des difficultés, mais je dois avouer qu'ils sont tellement volontaires qu'ils apprennent quoi qu'il en coûte. Je suis très fier de leur travail.

Recrudescence de l'intérêt du jeune public

Oui, très clairement, car je n'ai vraiment plus besoin de chercher les participants. Ce sont eux qui viennent à moi. Par exemple, la saison dernière, nous avons participé au Festival Myriam Bienvenu, et un papa est venu avec sa petite fille et il m'a dit que suite au spectacle des Marmots de Gougny, cela a donné envie à la petite de nous rejoindre et de participer aux spectacles et, par la même occasion, d'apprendre à parler wallon. Voilà, c'est ainsi que nous avons une nouvelle recrue qui sera distribuée la saison prochaine.

Les répétitions vont reprendre à la rentrée pour six représentations qui auront lieu début 2026. Ce sera l'occasion pour l'équipe de l'UCW et du grand public de se déplacer pour venir applaudir ces jeunes.

Fréquence et déroulement des répétitions

Les répétitions ont lieu une fois par semaine. Nous nous organisons aussi en fonction des activités parascolaires des enfants. Certains ont

foot, d'autres vont à la danse, donc nous tenons compte de tout cela afin de trouver le créneau horaire qui convient à tout le monde. Les répétitions se font actuellement tous les lundis en fin d'après-midi dans la salle communale de Gougny.



Participation des enfants à la création du spectacle

La mise en scène est complètement participative et ouverte. J'ai évidemment un canevas avant de commencer, mais si les enfants me font des propositions, je les intègre ou je modifie le plan de mise en scène initialement prévu, pour autant que cela soit compatible avec la ligne directrice du spectacle. Les enfants sont vraiment partie prenante de leur spectacle.

Pour la suite de notre entrevue, nous nous tournons vers Louis, jeune comédien des Marmots de Gougny. Un jeune comédien solaire et motivé.

Motivation de Louis à rejoindre la troupe

Ma motivation première a tout d'abord été de rejoindre mes amis, les petits-enfants de Pol, qui faisaient déjà partie de la troupe. Comme Pol avait besoin de nouveaux comédiens, j'ai proposé de les rejoindre.

Difficulté à mémoriser les textes en wallon

Quand on a lu le texte deux ou trois fois d'affilée et qu'on a pu le mettre en place en répétition, cela devient plus facile de le retenir. On a le texte et on a en tête le déplacement. Du coup, tout ça nous aide à mémoriser notre texte. Le fait de travailler avec les autres aussi, car on entend leurs répliques et progressivement on sait que c'est à nous de parler et surtout on sait ce qu'on doit dire.

Compréhension du wallon

À la première répétition, on fait une lecture tous ensemble. Et quand on ne comprend pas, on demande à Pol qui nous donne la signification des mots.

Connaissance préalable du wallon

Ma bonne maman parle très bien wallon, on va dire que mon papa aussi. Même s'il mélange souvent français et wallon dans ses phrases. Voilà, j'ai quand même été habitué, même si on ne parle pas 100 % wallon à la maison. Mais grâce à ça, je pouvais déjà dire quelques mots et me débrouiller un peu. Cela a été aussi une motivation supplémentaire pour rejoindre la troupe et jouer en wallon.

Plus grande difficulté pour un jeune comédien

C'est vrai que c'est stressant de se retrouver

face à un public et de se lancer dans le jeu, mais je dois avouer que personnellement, mis à part le petit stress de départ avant de monter sur scène, pour le reste je suis assez à l'aise. Je suis assez à l'aise pour apprendre et pour jouer. Il faut dire que je relis souvent mon texte pendant la semaine avant les répétitions, je mémorise les répliques des autres, comme ça je suis en confiance pour placer mes répliques.



Envie de poursuivre dans la troupe des «grands» ?

Oui, ça me plairait bien de me joindre à la troupe des grands le moment venu.

Message aux jeunes de son âge

Moi, je dirais simplement que c'est une bonne expérience et, même si on n'a jamais fait de wallon, c'est facile à apprendre, on se fait de nouveaux amis et c'est vraiment très chouette. Et, comme dit Pol, il faut que les jeunes de mon âge apprennent le wallon et s'y mettent aussi pour ne pas laisser mourir notre langue wallonne.

Nous remercions nos hôtes. Ne manquez pas d'aller applaudir le fruit de leur travail début 2026. Les infos paraîtront sur le site de l'Union Culturelle Wallonne très prochainement.

Alain Glat - Sonia Ludinant



*L's infants d'ichi
parl'tent comme ichi*

Cette école a participé
au deuxième "Picard des Enfants"

Cent dixième anniversaire
de la Royale Compagnie du Cabaret Wallon Tournaisien
6 mai 2018

Tchin.ne dès Walons avou lès Picârd, kin.ne dès Picârd aveu lès Walons (7)

2

Sur le plan
social

En Hainaut, les groupements, manifestations portant une dénomination wallonne ou picarde

2.1 Activités en wallon ou en picard

Des **cours** sont donnés notamment à *Châlèrwè* (Charleroi), *Tchèslinia* (Châtelain), *Djèrpène* (Gerpennes), *Chèvri* (Sivry).

Des **tables de conversation** ou des **ateliers** existent à *Cargnère* (Carnières) (*Lès Waloneûs du Sablon*), à *Brakegnère* (Bracquegnies), *Frène* (Frasnes-lez-Anvaing) (*Eul Biscatoû*), à *L'èssine* (Lessines), sans oublier l'Atelier picard de la Maison de la Culture à *Tournè* (Tournai) dirigé de longue date par Bruno Delmotte. Ici, la section « le Picard des Enfants » a comme devise « *L's-infants d' ichi parl'tent come ichi* ».

Des **cabarets** à Charleroi (*Châlèrwè, ça « conte »*), les Cabarets 'wallons' de *Bausèke* (Basècles) et d' à *L'zîle* (Ellezelles), ceux des 'Montois Cayaux' (*Mont / Mons*), des *Calaudeûs d' après r'chineu* (calauder : bavarder) à *Lamède* (Lahamaide), proposant leur *P'tit cabareut de l' Sint-Valentin* et des « Filles, celles Picardes », des femmes de divers horizons animées par un amour commun pour la langue picarde à Tournai.

2.2 Dénominations en wallon ou en picard

Pour les différentes étapes de la vie, on trouve des associations portant un nom wallon ou picard : à *Mârciène* (Marchienne-au-Pont), la **crèche** *Lès Carabouyas*, une **école privée** à *Sint-L'djîr – Leugne* (Saint-Léger – Luignne), dite

des *Babelutes*, une association pour venir en aide aux enfants malades et/ou hospitalisés, *Lès Leongs Tchus* (*Meont / Mont-Saint-Aubert*) ; pour les personnes en difficulté *Lès P'tits Jins à Moucron* (Mouscron) ; les maisons de repos *Au r'cwè du vî clotchî* (à l'abri du vieux clocher) à *Couyèt* (Couillet) et *L' Astantche* (le barrage) à *Stèrpi* (Strépy).

Des **actions ponctuelles** : *Bourkîs for Life* au *Bourk* (Ham-sur-Heure) et à *Chèle* (Celles (en Hainaut)) la *Guirlande des Pourchous* (guirlande des porcs (sic)) pour exprimer le ras-le-bol des déchets sur une route locale. A *Mombré* (Maubray) existe un jardin bio, *Lès Biaus Gardins du P'tit Tom*.

Les **activités sportives** ne manquent pas du côté picard : les marches du *Pourchau* (*Flôbèk / Flobecq*), du *Casseû* à *Pièrwé* (Péruwelz), la société de billard *Lès Flotches* (*Holin / Hollain*), le *trail deu V'zeon* (Vezon) ; du côté wallon : l'association féminine de gymnastique *Lès Spitantes* (*Aujau / Aiseau*), l'équipe bien connue des *Spiroûs* de Charleroi en basket-ball, l'équipe de VTT *Lès Longs F'jeûs* (*Fritchapelè / Froidchapelle*), les clubs de marche *Lès Troteûs su l' Rok* (*Stréye / Strée*) et les *Roteûs Waibyins* (*Twin / Thuin*). Hollain

Une association pratiquant un **hobby** particulier a choisi un nom en wallon à *Gougnèye* (Gougnies) : *Li Mouche à Mièl* (l'abeille). Un parc d'activités ludiques près de Tournai, à *Chèrk* (Chercq) s'appelle *L' Vint d' Bisse* (le vent de 'bise' (du nord-est)).

Il existe des **comités locaux** avec une appellation wallonne : les ASBL *Nos Vilâdjes* à Gerpinnes, *Èl Cayoteû* (ouvrier de carrière de porphyre) à Lessines, *Lès Jins d' Ichi*, une amicale de pensionnés à *Gueûgnî* (Guignies), *Lès-Arindjîs di S'nèfe* (Seneffe).

Des fêtes parsèment la province

comme l'Opening *Fièsse* et les Fêtes de Wallonie (Charleroi), celles des « Allumoirs » (citrouilles vidées contenant un système d'éclairage), un défilé lors d'Halloween, à *Hèrzero* (Herseaux), d' *Èl Cayoteû 1900* (Lessines), du *Scapè* (rappelant le fait qu'un enfant fut sauvé et qu'une fête populaire s'ensuivit) (*Èl Moncha* / Monceau-sur-Sambre), des *Machons* (maçons) (*Rème / Rumes*), *Eul Fiète deu l' Pènetière* (aussi à Rumes), celle des *Totos d' Ruchenî* (Ruseignies), un groupe qui se dévoue à l'enfance malade et défavorisée, la fête de la *Marcote* à *Huncheni* (Huissignies), des *Crêtes à Cayaus* (murs en pierre sèche) à *Blaton* (Blaton). A *Djumèt* (Jumet), le groupe des marcheurs folkloriques « Les Cipayes » organise un « *Bal dès Djon.nes* ». Une fête des *Blancs Mongnîs* (meuniers blancs) se déroule chaque année à *Ostiche* (Ostiches),

Des tas de **kermesses** portent le nom de *ducaces* tant dans le domaine linguistique picard que wallon à *Ât'* (Ath), *Bouvegnî* (Bouvignies), *Dotegnî* (Dottignies), *Jibièk* (Gibecq), *Fordje* (Forges-lez-Chimay), *L' Ècayère* (L'Escaillère), *Ploustêr* (Ploegsteert) et *Ok* (Wodecq). Elles ont parfois une appellation particulière : à Ellezelles, *Djan-Djan dou Balon* au cours de laquelle le *meyeûr* est enfumé dans sa nacelle en osier, la *Ducace à Tripes* (boudin) de *Gondèrni* (Gondregnies), celles des *P'tits Urchons* (hérissons) (*Èl Chon.wé /*

Irchonwelz), des *Djins du Hamia* (Monceau-sur-Sambre), des *Mârtchous* (*Mârtche / Marche-lez-Ecaussinnes*), *Èl ducace Djan* (*Landeliye / Landelies*), du *Grand K'min* (chemin) (*Mafe / Maffle*), à *Baudêts* (Mons-Faubourg).

Notons enfin la *Marche à Batons* (bâtons) le lundi de Pâques à Mont-Saint-Aubert et la messe en wallon à la basilique St-Christophe à Charleroi.

Un magazine photo a vu le jour dans le Hainaut oriental, à savoir 'Rawette-mag' (du wallon *rawète*) avec, parmi les rubriques, *Toudi su l' vôte*, où sont rédigés des comptes-rendus d'une balade photos.



A l'initiative de Michel Robert, des **panneaux** avec des noms de rue en wallon existent dans la commune de Gerpinnes, comme à Auco (Acoz) *Au tiène du martia* (côte dite du marteau). A *Onezî* (Onnezies), un panneau indiquera que vous entrez au « Pays des *Leûps* » (loups).

Deux **salles** wallonnes doivent être mentionnées : *Dins les courtis* à Aiseau et *Èl bwèsse à musike* à Dârmè (Dampremy).

(à suivre)

Johan Viroux



**Vers le passage d'un concours provincial
à la promotion d'un label 100 % wallon ou gaumais ?**

2024-2025 /

25^e édition du concours en province de Luxembourg intitulé « Li Singlé d' Bwès – Èl Sanglé d' Bos »

(en wallon et en gaumais) avec 5 nouvelles pièces créées par des auteurs de la province



Ou la difficulté grandissante et positive de départager des troupes soucieuses de la qualité de la mise en scène, des acteurs, de la langue et des décors.

A l'avenir, verra-t-on dès lors plutôt le jury comme un club de spectateurs passionnés, et des troupes vues comme de véritables ambassadrices des cultures wallonne et gaumaise ? Le débat est lancé.

Après une saison théâtrale de grande qualité, plus de 20.000 spectateurs, un public bien rajeuni, ont pu assister aux représentations de 20 troupes.

Le jury de la Fédération du Luxembourg a eu l'honneur de décerner le **premier prix** pour la saison 2024-2025 aux « **Echos de la Pierre Bayard** » (Oppagne) pour sa pièce « *Lès Coucous* ».

« **Li Marcassin d' Bwès** » est attribué à la troupe des **jeunes d'Oppagne**.

Ensuite, les troupes des jeunes de Cens, d'Arville, de Heyd, de Valansart, les jeunes présentateurs et présentatrices de Marloie, de Porcheresse n'ont certainement pas démerité et obtiennent également un prix, dont le *Pris d'Ècoradjemint* pour Arville.

Les troupes adultes de Vesqueville, Valansart, Harre, Hébronval, Heyd et Jevigné recevront également un prix. Le départage des points est devenu bien difficile et c'est d'une part positif. Ainsi, nous pouvons féliciter sur le grand podium Porcheresse, Arville, Cens, Rosière, Lesterny, Aye, Petit-Thier, Marloie, Ambly, Ville-du-Bois et Ethe pour leurs prestations.

Exceptionnellement, **5 pièces** ont été **créées** par des auteurs et metteurs en scène de la province : Christian Lambinet (Ethe), Dany Lallemand (Ville-du-Bois), Isabelle Geuzaine (Wibrin), Henry Hardenne (Harre) et Joël Thiry (pour les jeunes d'Oppagne). Qu'ils en soient félicités.

Aussi à titre exceptionnel, un prix sera également décerné à François Creppe et à son équipe d'Hébronval pour le meilleur décor.

Parmi les présentations, avant et après la pièce, entièrement en wallon ou en gaumais, trois ont été remarquées : celles de Patrick Yansenne (Petit-Thier), de Francis Léonard (à Jevigné et à Hébronval) et de Jacky Clause (à Ethe).

Le but est bien de pouvoir unir davantage les troupes et de permettre de faire venir le plus de public possible. On peut ainsi compter sur le groupe **facebook « UCW Luxembourg »*** (plus de 2500 visites cette saison pour 900 l'an dernier) en plus de ceux gérés par des troupes. L'utilisation de **codes QR**, la distribution de davantage de flyers, le placement de davantage d'affiches et l'implication d'autres acteurs (notamment les communes) sont envisagés.

Pour la saison 2025-2026, le jury compte plancher sur un **label 100 % wallon ou gaumais** et la publication sur internet des pièces créées par les auteurs cités ci-dessus.

*Rademint
à l' bèsogne !*

*Johan Viroux
Prèsidint d' l' U.C.W.-Lucsembourg*

**-cs- : il ne faut pas s'étonner du choix de -cs- pour écrire /ks/, plus roman que la combinaison -ks-.*





Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Formation Théâtre Pour Ados



Très chers tous et toutes, chers parents, chers stagiaires...

Nous voici de nouveau sur la ligne de départ pour revenir vers vous, à petits pas, mais avec confiance, pour préparer notre futur

STAGE THEATRE ADOS A VIERVES-SUR-VIROIN !!!!!

Déjà, vous pouvez bloquer les dates suivantes :

Dimanche 26 au mardi 28 octobre 2025

Notre super équipe se tient prête pour vous accueillir comme d'habitude dans les meilleures conditions et avec des surprises....

Voyez déjà sur notre site les modalités d'inscription qui restent les mêmes que l'an passé et vous pouvez déjà me poser toutes les questions souhaitées.

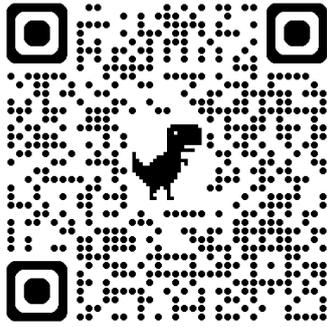
N'oubliez pas....



Inscription : Pascal Héringier 0477/83 97 66
Bulletin d'inscription disponible sur le site www.ucwallon.be

***Li dicsionaire jènèrâl francès-walon / walon-francès
INSTANTANÉ***

Grâce à ce code QR, cherchez dans votre téléphone portable un mot, une expression dans le sens français – wallon (complet) ou wallon – français (déjà 1000 pages) et les possibilités de traduction apparaîtront instantanément.



ou rendez-vous sur le site :

<https://www.beljike.be/dictionnaire-general-wallon/>

(instantané au début et ensuite les dictionnaires classiques)

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

PROCLAMATION DES RESULTATS DU 88^{ème} GPRA 2024/2025

10

A la 10^{ème} place

**le cercle « LÈS PLAIHANTS AMIS »
de Couthuin** reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial d'Encouragement

9

A la 9^{ème} place

**le cercle « LÈS CIS D'OCQUÏR »
d'Ocquier** reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial de la Persévérance

8

A la 8^{ème} place

**le cercle « LES DISCIPLES DE
CHÉNIER » de Gilly** reçoit :

La prime de participation
Le prix d'homogénéité

7

A la 7^{ème} place

**le cercle « LÈS RÔBALEÛS »
de Slins** reçoit :

La prime de participation

6

A la 6^{ème} place

**le cercle « LÈS LONGUÈS PÈNES »
de Tourinnes** reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial du Décor

5

A la 5^{ème} place

**le cercle « LÈS DJOYEUX LURONS »
de Trooz** reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial du Choix de la pièce



Photos Francis Roelandt



A la 3^{ème} place (ex aequo)
**le cercle « DJENNÈ RÈYE »
de Jenneret**

reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial de la Scénographie
et Harmonie des décors
Le prix du troisième finaliste

3

ex aequo



A la 3^{ème} place
**le cercle « LA BONNE ENTENTE »
de Perwez**

reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial de la mise en scène
Le prix du troisième finaliste

3



A la 2^{ème} place
**le cercle « LES LINAIGRETTES »
de Wibrin**

reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial de la Technique
Le prix du Jury pour la création
d'une nouvelle pièce
Le prix du deuxième finaliste

2



A la 1^{ère} place
**Le cercle
« DÈ PÔCE À L'ORÈYE »
de Remicourt**

reçoit :

La prime de participation
Le prix spécial d'Interprétation
La prime du vainqueur de l'édition 2025
La garde pour un an du trophée royal

1





Formation théâtrale pour ados



Du 26 au 28 octobre 2025 Vierves-sur-Viroin

Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE



STAGE RESIDENTIEL

Information et inscription

Secrétariat de l'UCW : rue Surlet, 20 - 4020 Liège

Tél.: 0032 4 342 69 97

Mail : secretariat.ucw@gmail.com

Formulaire d'inscription sur le site



Savez-vous que vous pouvez aussi lire votre Cocorico en ligne ?

*Scannez ce code QR avec l'appareil photo de votre smartphone,
ou rendez-vous sur le site www.ucwallon.be/cocorico.php*

Bonne lecture !